

Vœu pour la préservation des emplois et des sites de Sanofi en Val de Marne

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,

Chèr·es collègues,

Je note le refus d'expliquer le rejet du précédent vœu portant sur les subventions régionales aux MDPH.

Nous soumettons aujourd'hui au vote un vœu essentiel, qui concerne l'avenir de milliers de salarié·es et de deux sites emblématiques de notre Département : ceux de Sanofi à Gentilly et à Maisons-Alfort.

Sanofi, acteur historique du territoire, a décidé de quitter ces sites val-de-marnais essentiels, tournant ainsi le dos à près de cent ans de présence en Val-de-Marne. Cette décision aura des conséquences dramatiques tant pour l'emploi local que pour l'image et l'attractivité de notre Département.

Ce vœu s'inscrit dans la continuité de celui que notre Assemblée a unanimement adopté le 9 décembre 2024. Mais depuis, la situation s'est nettement aggravée. Plus de 3 000 salarié·es sont directement concerné·es, 452 emplois à Maisons-Alfort sont d'ores et déjà fragilisés et menacés à moyen terme, et d'autres suppressions ont récemment touché le site de Vitry-sur-Seine.

Tout cela, alors même que **Sanofi affiche une croissance de plus de 10% de son chiffre d'affaires en 2024 et au premier semestre 2025, et qu'elle a bénéficié de plus de 100 millions d'euros d'aides publiques.**

Il est donc légitime que le Conseil départemental interpelle Sanofi et demande le maintien des activités et des emplois sur ces sites. Nous devons aussi affirmer notre soutien plein et entier aux salarié·es mobilisé·es contre ces décisions injustes et incompréhensibles.

Je vous invite donc, chers collègues, à voter favorablement ce vœu.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi